

Renforcement des structures des organisations de travailleurs et travailleuses dans des pays en voie de développement et contribution à la dotation des instruments nécessaires pour participer aux changements structurels de leurs pays vers un développement durable.

Rapport détaillé des activités

I. Introduction :

Dans le cadre de l'opérationnalisation des activités du centre guide pour la migration de la Confédération générale des travailleurs de Mauritanie (CGTM), une convention de financement pour une durée de quatre ans a été signée avec l'Institut syndical de coopération au développement (ISCOD) avec l'appui de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID).

Ces activités ont été réalisées par la coordination du centre qui a mis en œuvre la planification des tâches après avoir tenu des sessions de formation et d'information pour le comité exécutif de la CGTM et le comité directeur du projet afin de donner toute la dimension politique nécessaire.

II. Activités réalisées :

Le compte spécifique au projet a été ouvert auprès de la Banque Mauritanienne pour le Commerce International avec une double signature (Coordinateur et Comptable). Cette institution bancaire est l'une des plus anciennes de la Mauritanie et offre des garanties de solvabilité et de sécurité qui ont convaincu plusieurs investisseurs de la Mauritanie dont les projets sont domiciliés dans cette banque.

Des locaux pour le centre ont été loués dans une zone géographique accessible aux migrants, non loin du siège de la CGTM et pas assez éloigné de l'AECID.

Un contrat de bail en bonne et due forme a été conclu avec le propriétaire pour une durée de quatre (4) ans, permettant au centre d'avoir des garanties de stabilité de la location durant toute la période que va durer le projet et qu'il est possible de prolonger tenant compte de l'évaluation finale qui sera faite en conséquence.

Les locaux sont très fonctionnels et ils sont composés d'une grande salle de formation, de trois bureaux, de cuisine et de toilettes. La difficulté qui a prévalu au moment de la location était que le bâtiment se trouvait dans un état de délabrement assez avancé et il a fallu plusieurs jours pour achever les travaux de réfection qui concernaient tous les domaines (maçonnerie, menuiserie, plomberie, électricité, peinture, sanitaires et de carrelage).

Cette activité a été laborieuse mais elle a réussi grâce au suivi que la coordination a assuré dans la surveillance des travaux.

Un hangar bien équipé de bancs a été fabriqué et offre des possibilités de réunion et de discussions très favorables dans le cadre des assemblées générales de travailleurs migrants.

En deuxième lieu, aussitôt après la fin des travaux de réfection, nous avons débuté l'équipement du centre qui a consisté à l'achat de matériels prévus pour la bonne marche du fonctionnement du centre.

Tous les équipements prévus dans le budget ont été payés et installés au centre et un complément de l'équipement a été effectué tenant compte de la meilleure efficacité.

En effet, nous avons pu équiper une salle de formation complète et fonctionnelle, climatisée et disposant de moyens audio visuels nécessaires. Le nombre de tables qui étaient prévues n'a pas suffi, il nous a fallu donc procéder à l'achat de deux autres tables pour la salle de formation.

L'équipement qui était prévu n'a pas suffi, il nous a fallu procéder à l'achat de autres tables, d'une table pour le téléviseur, d'un climatiseur pour la salle de formation et d'un bureau pour le coordinateur.

Les montants des équipements et des réfections prévus dans la budgétisation initiale ne suffisaient pas, raison pour laquelle nous avons utilisé la somme prévue pour le voyage de formation de Casablanca et une partie des frais de fonctionnement à cette fin (complément équipement et réfection).

Le nombre de tables qui était prévu dans la budgétisation ne suffisait pas, cause pour laquelle nous avons utilisé le montant prévu pour le voyage de Casa pour la formation, il reste un reliquat qui doit être renforcé et complété. Nous avons également équipé un bureau pour la coordination du projet qui n'était pas aussi prévu dans la planification précédente.

Par ailleurs, nous avons équipé un bureau pour le technicien du centre avec un ordinateur et tous les autres équipements nécessaires.

Nous avons également équipé un bureau pour la coordination qui dispose d'une bibliothèque pour la documentation.

Une ligne téléphonique a fait l'objet d'un abonnement avec une connexion Internet ADSL 512. Un abonnement en eau et électricité a été aussi réalisé.

III. Fonctionnement

La coordination du centre assure le pilotage des activités et des relations avec l'Agence de coopération espagnole ainsi qu'avec les autres partenaires institutionnels du projet.

Elle dispose d'une cellule à Nouadhibou qui assure la vulgarisation et la sensibilisation des activités du centre au niveau de cette ville.

Le co-directeur du projet fait office de coordinateur au titre des apports que la CGTM met à la disposition du projet, donc il n'est pas payé par le centre.

Le centre a recruté un technicien qui travaille à temps plein selon les horaires en vigueur en Mauritanie. Il est pris en charge par le centre pour son salaire et ses assurances sociales. Un contrat de travail a été signé entre lui et le coordinateur du centre.

Il assure le travail de terrain en direction des migrants par leur orientation, leur information et leur formation sous la supervision du coordinateur.

D'autre part, pour le meilleur fonctionnement du centre, nous avons recruté un gardien pour la surveillance de nuit des locaux et une femme de ménage pour l'entretien et l'hygiène du centre. Ces deux derniers postes de travail n'étaient pas prévus dans la planification initiale mais se sont avérés très nécessaires pour le centre.

Nous prévoyons le recrutement d'autres unités dans le cadre du démarrage éventuel de la formation professionnelle que nous avons demandée et qui sera d'une grande opportunité que le centre va offrir pour les jeunes mauritaniens.

Une comptable du projet existe et veille à la tenue des documents comptables et financiers et gère avec le coordinateur le compte du projet.

IV. Vulgarisation des activités du centre :

Avec l'Agence espagnole, les rapports sont très bien établis et plusieurs contacts effectués pour échanger les informations sur le démarrage du centre. Des

correspondances écrites leur ont été adressées en conséquence, et il existe des échanges par courrier électronique avec la responsable des programmes de l'agence.

Nous avons prévu une cérémonie d'inauguration du centre dont la date reste à déterminer tenant compte du calendrier du coordinateur de l'Agence. Toutefois, nous avons convenu de commencer les activités malgré que l'inauguration n'ait pas encore eu lieu.

D'autre part, les missions consulaires subsahariennes limitrophes (Sénégal, Mali, Guinée, Gambie) ainsi que celles du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie) ont été informées par correspondance écrite du démarrage du centre.

Les partenaires impliquées dans la gestion des problèmes de la migration comme le PNUD, l'OIM, l'Union Européenne ainsi que certaines organisations de la société civile mauritanienne ont également été informés par correspondance écrite de ce démarrage.

Les associations de migrants du Sénégal, du Mali, de Guinée et de Gambie ont reçu la visite du centre pour les informer de vive voix de son démarrage et de l'assistance qu'il peut leur apporter dans la défense de leurs droits.

Session de formation et d'information.

Dans le cadre des activités que nous développons avec la Confédération Syndicale Internationale (CSI), nous avons organisé une session de formation et d'information sur le rôle des syndicats dans la défense des droits de la main d'œuvre migrante qui s'est tenue dans les locaux du centre du 22 au 24 janvier 2009, avec comme thèmes :

- 1. Le rôle des syndicats dans la défense des droits de la main d'œuvre migrante**
- 2. Les législations européennes en matière d'immigration**
- 3. Le travail forcé et la traite des personnes dans la migration.**

Cette session a regroupé 25 participants venant de Nouakchott, Nouadhibou et Rosso. Les associations de migrants du Sénégal, du Mali, de Guinée, de Gambie ont pris une part active à cette session dont le rapport vous sera envoyé très prochainement.

La cérémonie d'ouverture de la session a été tenue en présence de l'Agence espagnole de coopération internationale au développement, du PNUD, de l'OIM, des ambassades du Maroc, du Sénégal, du Mali, de Gambie.

Nous allons élaborer un plan d'action de l'année 2009 dont la planification sera exécutée de commun accord avec vous.

Conclusion :

Le Centre est devenue une structure reconnue de tous les partenaires ainsi que des travailleurs migrants qui viennent chercher des informations et poser leurs problèmes. Tous les intervenants institutionnels sur la migration sont informés de l'existence du centre et la plupart a pris part à notre session de formation, même l'Union Européenne qui n'est pas venue, a envoyé une correspondance pour s'excuser à cause de leur calendrier. En perspective, nous devons renforcer le financement du centre pour le déploiement du travail de terrain à travers des missions à l'intérieur du pays vers le Mali et vers Nouadhibou mais également pour disposer de comités locaux qui seront des relais pour le centre.

Nous rappelons aussi la nécessité d'avoir une activité sur la formation professionnelle qui est un facteur important dans la prise en charge de la main d'œuvre migrante.

Nouakchott, le 29 janvier 2009.

Le Coordinateur du Centre Guide CGTM/ISCOD/AECID

NIANG Mamadou